

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 9 avril 2021

CANDIDATURE DU
PÔLE
MÉTROPOLITAIN DU
GENEVOIS FRANÇAIS
AUX APPELS A
MANIFESTATION
D'INTERET
-
« DEPLOIEMENT DU
REFERENTIEL
ECONOMIE
CIRCULAIRE -
ACTION COLLECTIVE
POUR LES
TERRITOIRES EN
AUVERGNE-RHONE-
ALPES »

N° BU2021-05

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 14
Pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en visio conférence, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 2 avril 2021

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents : 14

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Pierre-Jean CRASTES –
M. Marin GAILLARD – M. Jean-Claude GEORGET –
Mme Catherine BRUN – Mme Carole VINCENT –
M. Vincent SCATTOLIN – M. Sébastien JAVOGUES –
M. Christophe ARMINJON – Mme Aurélie CHARILLON –
M. Benjamin VIBERT – M. Stéphane VALLI –
Mme Christelle BEURRIER – Mme Nadine PERINET

• Délégués excusés :

M. Gabriel DOUBLET – M. Philippe MONET

CANDIDATURE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS AUX
APPELS A MANIFESTATION D'INTERET
« DEPLOIEMENT DU REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE - ACTION
COLLECTIVE POUR LES TERRITOIRES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES »

Le Pôle métropolitain du Genevois français, agit pour le compte de ses membres, dans quatre domaines : la mobilité, la transition écologique, l'aménagement du territoire, l'économie et la formation.

Pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées mais aussi soutenir ses membres dans la réalisation de projets d'intérêt métropolitain, le Pôle métropolitain recherche des ressources financières ou un accompagnement auprès de ses partenaires institutionnels en candidatant à des dispositifs contractuels, des programmes d'investissement ou en répondant à des appels à manifestation d'intérêt (AMI) et des appels à projet.

Dans ce cadre un appel à manifestation d'intérêt « Déploiement du Référentiel Economie Circulaire Action collective pour les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes », pour lequel le Pôle métropolitain est éligible, peut faire l'objet d'une réponse d'ici le 16 avril 2021.

Avec l'appui de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CIRIDD anime sur la période 2020 à 2022 une action collective afin d'accompagner le déploiement du Référentiel Economie Circulaire - base d'un dispositif national de labellisation des territoires les plus engagés et

performants dans les domaines de la circularité - auprès de 24 collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'action vise à accompagner les collectivités dans l'appropriation et la mise en œuvre du Référentiel Économie Circulaire comme outil de programmation, de suivi, d'évaluation et de valorisation de leur stratégie opérationnelle.

Via des temps collectifs et un appui en présentiel, les collectivités peuvent se former à l'utilisation du référentiel, réaliser un état des lieux, élaborer une stratégie et un plan d'action, et partager leur expérience. L'action est également un moyen de valoriser ses bonnes pratiques et de se préparer à une labellisation.

Ce modèle est un moyen de réduire l'empreinte environnementale (consommation de ressources et pollutions) tout en générant de nombreuses externalités économiques et sociales positives : optimisation de l'utilisation des ressources locales, réductions des dépendances extérieures, développement des circuits-courts, renforcement des tissus économiques locaux, création de filières et ancrage des emplois, innovations, augmentation du lien social et de la qualité de vie...

Cette candidature est complémentaire des actions entreprises par le Pôle métropolitain ou ses membres, intégrées dans le schéma d'accueil des entreprises (S.A.E.) du Genevois français, dont l'Economie Circulaire est un des volets.

Cette démarche aura pour objectif de structurer un plan d'actions commun et d'approfondir les capacités opérationnelles.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la candidature du Pôle métropolitain du Genevois français à l'appel à manifestation d'intérêt « Déploiement du Référentiel Economie Circulaire Action collective pour les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 14/04/21

Publié ou notifié le 14/04/21

Le Président,
Christian DUPESSEY

The image shows a blue ink signature of Christian Dupessey written over a circular official seal. The seal features a central figure holding a torch and a scale, surrounded by the text 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' and 'R.F.' at the bottom.